

Reproduction.

[Pour l'Album des Familles.]

BRIEF EXPOSÉ

DES

GUÉRISONS MERVEILLEUSES

OBTENUES PAR L'INTERCESSION DE LA

Véritable Mère Marie de l'Incarnation,

Première Supérieure des Ursulines de Québec.

Guérisons diverses.

(Suite.)

VII



DÉMOIGNAGE abrégé du docteur Landry, rendu en 1862 relativement à la guérison de la vénérable Mère Sainte-Angèle, Ursuline.

«Lorsqu'en 1859 je fus chargé de donner des soins médicaux à la communauté des Ursulines de Québec; une des premières religieuses qui se présentèrent à l'infirmerie fut la vénérable Mère Sainte-Angèle. Cette dame portait les traces d'un mal qui devait l'affecter depuis longtemps. Le moindre exercice était pour elle une fatigue; son appétit était très mauvais, sa digestion difficile, ses intestins habituellement constipés. Elle me déclara avoir de fréquentes hémorragies intestinales.

«Les toniques ferrugineux, la quinine, le vin furent employés libéralement. Sa santé, pendant un temps, sembla s'améliorer, l'anémie diminua un peu, de même que les hémorragies, sans cependant disparaître tout à fait.

«A partir de la mi-février 1862, les douleurs devinrent tellement vives et constantes que la vénérable Mère fut contrainte de garder tout à fait le lit. J'avais toujours regardé cette religieuse comme une invalide à peu près incurable et condamnée à traîner, jusqu'à la fin de sa vie, une santé délabrée. Dans les premiers jours de mai de la même année, à

l'une de mes visites, la vénérable mère Sainte-Angèle me dit qu'elle éprouvait quelque amélioration dans son état. Quelques jours plus tard, elle me déclara, et par l'ordre de sa supérieure, qu'elle était guérie.

«Depuis cette époque, je n'ai plus vu mon ancienne patiente, si ce n'est dernièrement (novembre 1862), qu'à ma de mande, elle s'est présentée. Je désirais constater son état actuel, avant d'écrire la relation des faits qui se sont passés à ma connaissance. J'ai trouvé, chez la vénérable Mère Sainte-Angèle, une apparence de santé que je ne lui ai jamais vue auparavant. Elle porte encore, il est vrai, quelques traces de son ancien état; elle est encore un peu pâle; les hémorragies intestinales, si fréquentes autrefois, n'ont pas complètement cessé; mais elles ne paraissent plus qu'à de très rares intervalles. Son appétit, m'a-t-elle dit, est bon et s'accommode à la nourriture de la communauté. Elle vague à tous les devoirs de sa charge, et tous ses mouvements, au lieu d'être lents et mesurés comme autrefois, s'exécutent avec une prestesse qu'on ne remarque ordinairement que chez les personnes jeunes et bien portantes.

«L'amélioration dans l'état de la vénérable Mère Sainte-Angèle a été trop prompte et trop considérable; sa guérison a duré trop longtemps maintenant pour que je puisse l'attribuer au traitement que je lui ai fait subir.»

La guérison ainsi constatée avec autorité et une sage réserve par le docteur, est expliquée de la manière suivante par la vénérable Mère Sainte-Anne, Assistante de la communauté des Ursulines, et personne d'une grande expérience dans le soin des malades.

«Le mauvais état de santé de la Mère Sainte-Angèle datait de vingt-quatre ans; mais, de 1848 à 1862, il n'avait guère cessé d'empirer. En conséquens, plus de récitation publique de l'Office divin, ni de jeûnes, ni d'abstinences; état habituel de souffrance ou de débilité qui l'empêchait d'être à aucune observance. C'est ce qui avait engagé l'aumônier du monastère, au mois d'août 1862, à choisir la Mère Sainte-Angèle comme une malade dont la guérison devait être une grande gloire pour la Mère de l'Incarnation. Aussi, la neuvaine se fit publiquement; toutes les élèves y prirent part, vu surtout qu'il s'agissait de leur maîtresse générale qui n'avait pas paru au milieu d'elles depuis trois mois. La proposition, quoique faite par M. l'aumônier, étonna tout le monde; les élèves surtout furent extrêmement surprises. «La maîtresse générale! dirent-elles; autant vaudrait demander la résurrection d'un mort. Elle n'a plus une goutte de sang dans les veines. Et puis, il faudrait la réveiller!»

«Pour les décider à prior à cette intention, il fallut leur rappeler la toute-puissance de Dieu, à qui il n'en coûterait pas plus pour réparer son œuvre que pour la créer; que le miracle n'en serait que plus manifeste. Malgré cela, bien des esprits restèrent incrédules; on pria, mais plusieurs espéraient peu.

«Une neuvaine solennelle avait été commencée le 22 avril. Nous disions chaque jour, à l'issue de la sainte Messe, la prière à l'honneur du Cœur de Jésus composée par la vénérable Mère, trois *Pater*, trois *Ave*, trois *Gloria Patri* et trois invocations à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Nous lisions aussi des extraits de sa vie, arrangés en neuvains par une de nos sœurs. Les RR.PP. Jésuites eurent le charité d'unir leurs prières aux nôtres, et notre digne aumônier offrit plusieurs fois, à la même intention, le Saint-Sacrifice. Enfin, le neuvième jour, 30 avril, jour anniversaire de la mort de notre vénérable Mère, nous exposâmes son tableau dans la chapelle intérieure, mais avec des sentiments tout particuliers de confiance et de foi. M. notre aumônier nous adressa des paroles pleines d'onction et de piété, et toutes nous communîâmes pour obtenir la grâce demandée. Notre chère malade avait communie, dès cinq heures, dans son lit. Après la messe, la Mère supérieure va la voir, et ne pouvant croire qu'elle ne fut pas guérie, elle lui dit de se lever. Aidée d'une sœur, la malade se mit en devoir d'obéir et essaya de marcher; mais elle ne put se soutenir et il fallut la faire recoucher aussitôt.—Vous voyez bien, ma Mère, dit-elle, que le bon Dieu me veut dans l'état où je suis. J'avais un grand désir de faire glorifier notre vénérable Mère; mais la volonté de Dieu soit faite! Ne parlons plus de ma guérison.—Ce n'est pas ainsi que je l'entends, reprit notre Mère supérieure, comme mue par une inspiration divine; vous allez, dès demain, commencer une autre neuvaine; vous demanderez à notre vénérable Mère de vous obtenir au moins ce qu'il vous faut pour remplir votre emploi, et, à la fin de cette neuvaine, vous viendrez communier au chœur, à la messe.

«La malade obéit en toute simplicité, et commença le lendemain, 1er mai, cette seconde neuvaine, que la communauté et le pensionnat firent aussi. Dès le premier jour, la Mère Sainte-Angèle éprouva un mieux si sensible qu'elle reprit la récitation de son Office. L'appétit et le sommeil lui revinrent, et elle recouvra tellement ses forces, que, le septième jour, elle se rendait au confessionnal, et, le neuvième, elle descendait au chœur et y communiait à la messe, selon l'ordre qu'elle en avait reçu.

«La Mère Sainte-Angèle avait demandé de se pouvoir remplir son emploi; elle l'avait pleinement obtenu, et, sans songer à demander davantage, elle commença une